

LE
LIEN
FAMILIAL

Bulletin d'inscription



Mercredi 28 mars 2012

Auditorium Paris Centre Marceau

LE LIEN FAMILIAL **à l'aube du XXI^e siècle**

Ombres et lumière : approche pluridisciplinaire

FONDATION
pour le lien social
croix-rouge française
Institut de France



COLLOQUE

LE LIEN FAMILIAL à l'aube du XXI^e siècle

Ombres et lumière, approche pluridisciplinaire

Mercredi 28 mars 2012

A l'Auditorium Paris Centre Marceau de 8h00 à 18h00

Madame Monsieur

Nom : Prénom :

Etablissement :

Fonction :

Adresse :

Ville : Code Postal :

E-mail :

FRAIS D'INSCRIPTION

- **Les frais d'inscription comprennent l'accès aux conférences, le déjeuner-buffet et les documents** (support papier/électronique) **remis aux participants.**
- **Tarifs :**
 - Tarif formation professionnelle : 60 €
 - Tarif normal : 30 €
 - Tarif étudiant : 15 € (*joindre un justificatif au paiement*)
- **Je participe au déjeuner-buffet** (*compris dans l'inscription, mais à confirmer*) Oui Non
- **Le nombre de places étant limité, seules les premières inscriptions seront prises en compte.**
- **Si vous souhaitez bénéficier d'une convention de formation professionnelle**, merci de cocher la case ci-dessous :
 Je souhaite bénéficier d'une convention de formation professionnelle
- **Agrément organisme de formation professionnelle**
La Croix-Rouge française est une association loi 1901 reconnue d'utilité publique, dont le siège social est situé au 98 rue Didot, 75694 Paris Cedex 14. Elle propose des activités de formation à travers ses Instituts Régionaux de Formation Sanitaire et Sociale (IRFSS). L'IRFSS Ile-de-France est agréé en tant que prestataire de formation sous les références CFRP n°11 93 06 203 93.
- **Merci de retourner ce bulletin d'inscription avant le 1^{er} mars 2012, accompagné d'un chèque de règlement à l'ordre de la Croix-Rouge française, à l'adresse suivante :**
Fondation pour le lien social – Inscription Colloque, 98 rue Didot, 75694 Paris cedex 14
- Une confirmation de votre inscription vous sera transmise par e-mail dans un délai de 10 jours.
- Pour toute information, veuillez vous adresser à : colloque.fls@croix-rouge.fr



CONDITIONS GÉNÉRALES DE PARTICIPATION AUX COLLOQUES ORGANISÉS OU CO-ORGANISÉS PAR LA CROIX-ROUGE FRANÇAISE

Protection des données personnelles

Les informations recueillies sont nécessaires pour votre inscription. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'organisateur du colloque. En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser à : Fondation pour le lien social, 98 rue Didot, 75694 Paris Cedex 14.

Annulations - Remplacements

L'organisateur se réserve le droit d'annuler la manifestation jusqu'à deux semaines précédant la date du colloque. Dans ce cas, les droits d'inscription seront intégralement remboursés. L'organisateur ne saurait cependant être tenu pour responsable d'autres dommages liés à cette annulation. De plus, tout événement échappant au contrôle de l'organisateur de nature à empêcher, rendre économiquement non rentable ou retarder la tenue du colloque sera considéré comme cas de force majeure entre les parties sans qu'il soit nécessaire de préciser que ce colloque présente un caractère imprévisible, irrésistible, insurmontable ou extérieur au sens de juridictions françaises.

Les annulations des participants doivent être communiquées par écrit. En cas de demande d'annulation reçue plus de quinze jours avant le colloque, le participant sera intégralement remboursé. En cas de demande d'annulation reçue entre quinze jours et huit jours avant le colloque, 50% des droits d'inscription seront facturés. Si la demande d'annulation est reçue moins de huit jours avant le colloque, 100% des droits d'inscription seront facturés. Le participant a néanmoins toujours la possibilité de se faire remplacer par un tiers.

Tout participant peut se faire remplacer à condition de communiquer à l'organisateur le nom, prénom, fonction et coordonnées du remplaçant avant le colloque.

Prise en charge de la participation au titre de la formation professionnelle

La participation est susceptible d'être prise en charge au titre de la formation professionnelle, en partie ou en totalité, par l'OPCA dont dépend le participant. Celui-ci doit faire les démarches auprès de son OPCA jusqu'au remboursement. L'organisation ne garantit en aucun cas le participant de l'éligibilité du colloque selon les OPCA, ni de sa prise en charge. Il doit en toute hypothèse régler directement l'organisation lors de son inscription. Une attestation de présence sera adressée au participant à l'issue de la formation.

Auditorium Paris Centre Marceau

12, Avenue Marceau - 75008 PARIS

Métro : Alma Marceau (ligne 9)

RER : Pont de l'Alma (ligne C)

Bus : Lignes 42, 63, 72, 80, 92

FONDATION
pour le lien social
croix-rouge française
Institut de France

